

Date : Le 22 août 2007  
Numéro de la demande : 5-Q-330351-106-SI  
Numéro de référence : Q07-03235-1  
Endroit : Québec

Personne visée

Demandeur : TRANSPORT JEAN GAUTHIER INC.  
521, chemin des Érables  
Saint-Gérard-des-Laurentides  
(Québec)  
G9R 1H1

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la *Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque : MANAC  
Année : 1999  
No série : 2M5331612X1062586

Marque : MANAC  
Année : 2001  
No série : 2M533161211073403

en faveur de : FINLOC 2000 INC.

Hélène Rossignol  
Personne désignée